

**ARRÊTÉ DU MAIRE**

Nos réf : SR/HT/HG

N° 2024-050

**Arrêté de désignation des présidents des bureaux de vote pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> tour des Élections Législatives 2024 des 30 juin et 7 juillet 2024.****La Maire de la Commune de Bavans,**

Vu l'article R. 43 du Code électoral relatif à la désignation des présidents des bureaux de vote ;  
Vu le décret n° Décret n° 2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des Députés à l'Assemblée nationale ;  
Vu l'arrêté préfectoral n° 25-2023-08-29-00003 du 29 août 2023 instituant les bureaux de vote dans le département du Doubs à compter du 01 janvier ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** – Sont désignés pour présider les bureaux de vote de la commune pour le premier tour et le deuxième tour des Élections Législatives des 30 juin et 7 juillet 2024 :

**Bureau n° 1 :** Salle POLYVALENTE – Rue du Stade

Sophie RADREAU Présidente, Maire.

Née le 30 avril 1972 à Montbéliard - Département du Doubs 25

**Bureau n° 2 :** Salle POLYVALENTE – Rue du Stade

Jean-Pierre LOUYS Président ; 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

Né le 21 décembre 1956 à Montbéliard - Département du Doubs 25

**Bureau n°3 :** Salle POLYVALENTE – Rue du Stade

Christine BUSSON Présidente ; Adjointe au Maire

Née le 17 mars 1948 à Bavans - Département du Doubs 25

**Bureau n° 4 :** Salle POLYVALENTE – Rue du Stade

Jean-Luc MARTINOT Président ; Adjoint au Maire

Né le 04 octobre 1959 à Besançon - Département du Doubs 25

**Article 2 :** Article 2 : Une ampliation du présent arrêté sera déposée sur les tables de vote.

**Article 3 :** Madame Sophie RADREAU, Maire de la Commune de Bavans, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

**Bavans, le 27 juin 2024****Po/ La Maire,****Le Premier Adjoint****Jean-Pierre LOUYS**

Notifié à l'intéressé le : 27/06/2024

Publié sur site internet le : 27/06/2024

